## DEC141540DR11

Décision portant nomination de M. Lionel MORARD, aux fonctions de responsable par intérim du service technique et logistique de la délégation Alpes

## LE PRESIDENT,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

 ${
m Vu}$  la décision n° 100190DAJ du 23 juillet 2010 modifiée donnant délégation de signature à M. Jérôme VITRE, délégué régional pour la circonscription Alpes, notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166 38042 GRENOBLE CEEX 9

T. 04 76 88 10 00 F. 04 76 88 11 61

# **DECIDE:**

## Article 1er

M. Lionel MORARD, IE2, est nommé, à compter du 1er mai 2014, responsable, par intérim, du service technique et logistique de la délégation Alpes, en remplacement de Mme Benoît SAGE, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

## Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Grenoble, le 22 mai 2013

Pour le président et par délégation, Le délégué régional

Jérôme VITRE